

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 mars 2010

---

OUVERTURE À LA CONCURRENCE DES JEUX D'ARGENT EN LIGNE - (n° 2386)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 78

présenté par

M. Gorce, M. Nayrou, M. Cahuzac, M. Muet, Mme Fourneyron, M. Baert, M. Launay,  
M. Carcenac, Mme Filippetti, Mme Delaunay, M. Hutin, M. Juanico, M. Dussopt  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 16**

À la dernière phrase de l'alinéa 4, après le mot :

« terrorisme, »,

insérer les mots :

« ainsi que ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel. Il serait regrettable que la recherche d'un vote conforme à tout prix soit recherchée au détriment de la lisibilité et de la compréhension de la loi.